Commune de Concise

Justificatif d'implantation d'une nouvelle station préfabriquée en remplacement d'une station aérienne existante hors zone à bâtir

Introduction

Dans le cadre du projet d'assainissement et de modernisation du réseau de distribution électrique régional, il est prévu de remplacer la station aérienne existante sur deux poteaux par une nouvelle station préfabriquée implantée au même emplacement.

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer la sécurité, la fiabilité et l'intégration paysagère des infrastructures électriques. Il comprend notamment la mise en souterrain du réseau moyenne tension entre la station Bioles à Concise et la station Chemin de Ruget à Mutrux, ainsi que le démontage d'environ 1'670 mètres de ligne aérienne moyenne tension.

Situation

Implantation d'une station transformatrice en hors Zone à bâtir

Descriptif du projet

Projet d'installation d'une nouvelle station préfabriquée Grandeur H en remplacement de la station aérienne existante.

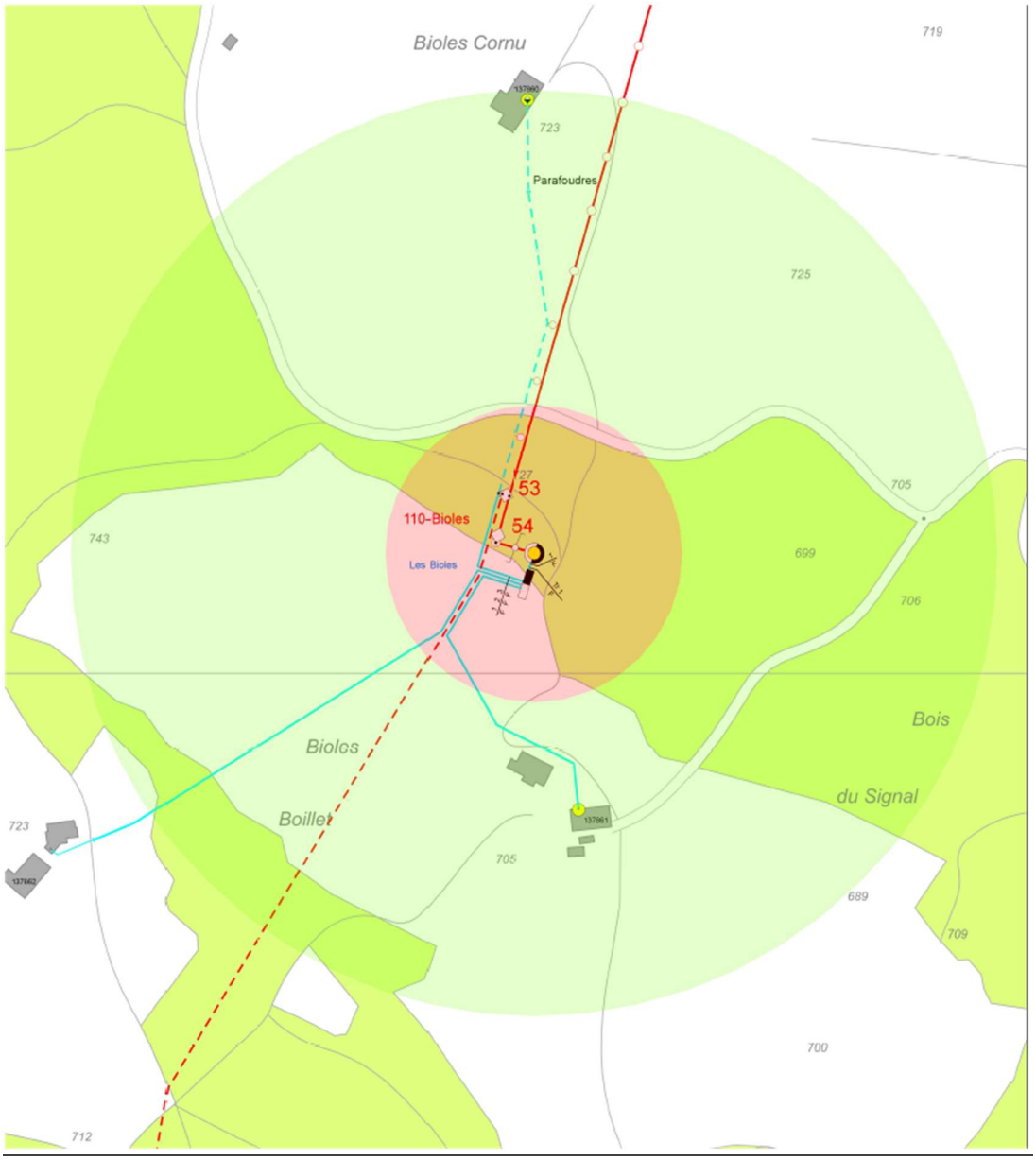
L'implantation de la nouvelle station au même emplacement que l'installation actuelle est imposée par les contraintes techniques du réseau électrique. Cette station assure l'alimentation de trois exploitations agricoles situées à des distances importantes les unes des autres. L'emplacement existant constitue le point optimal permettant de garantir une alimentation équilibrée et de qualité pour l'ensemble des consommateurs raccordés.

Le déplacement de la station vers une autre localisation entraînerait un déséquilibre du réseau basse tension, une augmentation des chutes de tension et une dégradation de la qualité de fourniture pour les exploitations concernées. Aucune alternative ne permet d'assurer des conditions d'exploitation équivalentes.

Le projet ne vise pas la création d'un nouvel ouvrage, mais le remplacement d'une installation existante à son emplacement actuel. Cette implantation est indispensable pour garantir la continuité de l'approvisionnement électrique et permettre la mise en souterrain du réseau moyenne tension.

Par ailleurs, la réalisation du projet permettra la suppression d'infrastructures aériennes existantes et contribuera à une meilleure intégration paysagère. Le projet a également reçu un préavis favorable de l'Inspection cantonale des forêts pour une implantation en lisière de forêt, sous réserve du respect des prescriptions légales et techniques applicables.

Rayon de distribution



Préavis favorable de l'Inspection cantonale des forêts

Bonjour,

Après discussion avec le garde forestier, l'emplacement de la nouvelle station ne nous pose pas de problème particulier. L'autorisation vous sera formellement délivrée dans le cadre de la procédure ESTI.

Avec mes meilleures salutations

Martial de Montmollin - Inspecteur des forêts
Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité
Direction générale de l'environnement
Inspection cantonale des forêts - Inspection du 7ème arrdt
Centre forestier de Clar-Chanay, 1404 Villars-Epeney
Tel. : +41 24 557 66 16 - Fax : +41 21 557 66 17
martial.de-montmollin@vd.ch - http://www.vd.ch/dge

De : Iglesias César <Cesar.Iglesias@romande-energie.ch>
Envoyé : jeudi, 21 mars 2024 15:56
À : de Montmollin Martial <martial.de-montmollin@vd.ch>
Objet : Projet de remplacement des installations électriques Les Bioles - Concise

Monsieur De Montmollin,

Pour faire suite à notre entretien téléphonique de ce jour, veuillez trouver annexé le plans/croquis de nos intentions de transformation des installations électriques existantes.

- Le carré rouge, j'ai indiqué l'emplacement de la nouvelle station souhaité. Cette installation aliment les trois fermes isolées.
- En orange, les fouilles projetées pour la mise en souterrain de la ligne électrique.
- En jaune, les installations à démonter.

https://s.geo.admin.ch/u3aaxc8oxkik

J'aurais besoin de savoir si la nouvelle station électrique pourrait être posé à côté de l'ancienne ou se elle devra être déplacée ?

Pour la fouille, j'aurais aussi voulu savoir si nous pouvons réaliser la tranchée, pour la pose des tubes, en parallèle de la ligne existante ?

Merci de me faire part de vos remarques

Autorisation signée par le propriétaire de la parcelle



ROMANDE ENERGIE
Rue de Lausanne 53
1110 MORGES 1
Tél. (021) 802 91 11

COMMUNE de CONCISE
Les Bioles 1
Plan d'implantation

Dessiné 04.03.26 Vus
Modifié
Modifié
Echelle 1: 500
MAN 007593
7012'3203

Parcelle n° 1245
Adresse : Les Bioles 1, 1426 Concise
Construction en faveur de ROMANDE ENERGIE SA

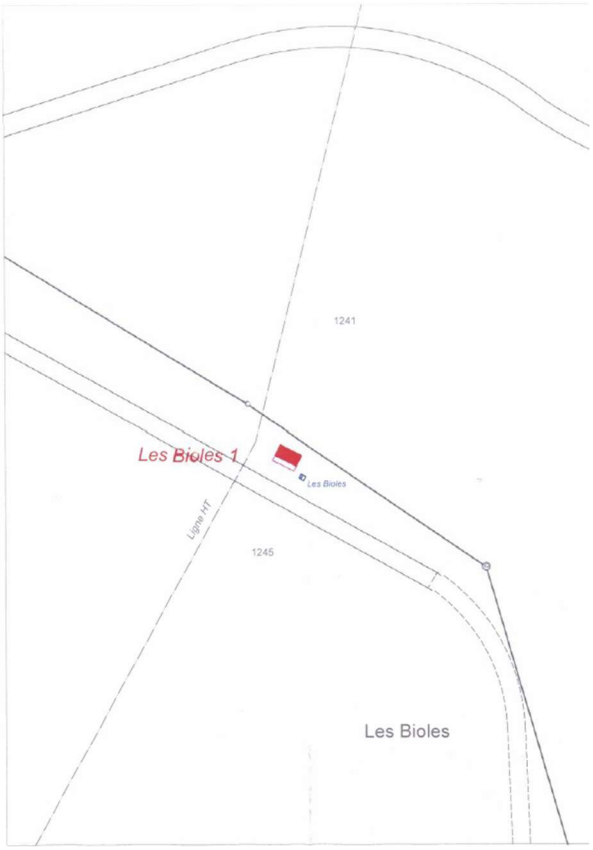
Coordonnées de la station
X= 2545277.529
Y= 1191075.686
Superficie de la station : 8.30 m²

Signatures
Romande Energie SA : Amanuel Gebrekristos
Propriétaire : Pierre Marro

Lieux et date : Concise 27.3.26

Légende
Station transformatrice projetée
Chambre à câbles projetée (partie enterrée)

Personne de contact : M. Gebrekristos Tel: +41 24 447 2500
e-mail : Amanuel.Gebrekristos@romande-energie.ch



Conclusion

Le remplacement de la station aérienne existante par une station préfabriquée au même emplacement constitue la seule solution techniquement adaptée pour garantir l'alimentation durable des trois exploitations agricoles concernées, maintenir la qualité et la sécurité de l'approvisionnement électrique, permettre la mise en souterrain du réseau moyenne tension entre Concise et Mutrux ainsi que supprimer environ 1'670 mètres de ligne aérienne MT.

L'implantation projetée hors zone à bâtir est directement imposée par les contraintes techniques et fonctionnelles du réseau de distribution électrique. Aucune autre localisation ne permet d'assurer un niveau de desserte équivalent tout en répondant aux objectifs du projet.

Au vu de ces éléments, nous sollicitons l'approbation de cette implantation, laquelle est nécessaire à l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité et conforme aux exigences techniques liées à sa fonction.

Plan de situation

Jonction câbles MT existants

Cellule MT avec un départ B réserve

A

B

C

Le Molinet - Mutrux

Mutrux

Démontage ligne MT 1670 m

Démontage ligne BT 620 m

Tirage de 770 m de câble BT 240 mm2Al

Tirage de 1670 m de câble MT 240 mm2Al

Mise en souterrain alimentation de la ferme??

D

Jonction câbles MT intermediaire

Bride d'amarrage

Mise en souterrain de la ferme

E

Tirage de 250 m de câble BT 150 mm2Al

Installation de la mise à terre selon la nouvelle procédure

Remplacement de la station aérienne par station béton préfabriquée

F

Les Bioles - Concise

Reprise de l'alimentation vers la nouvelle station

Reprise de l'alimentation vers la nouvelle station

Trente

Terres

Sur Ville

Les Sagnes

Le Molinet

Le Jordil

Bois des Rapes

Les Lapiettes

La Ruette

Les Coudrettes

Champs Batards

Les Rennellaz

Champs du Creux

La Vuarpillière

Les Batailles

Champs Forts

Le Querquevi

Le Préel

La Préel

Platet

Bioles Cornu

Bioles

Boillet

du Signal

N

MORGES

Rue de Lausanne 53, 1110 MORGES / Tel. 0848 802 900 / E-mail info@romande-energie.ch

ROMANDE ENERGIE

Type de plan:	situation ligne 20kV
Commune:	Concise - Mutrux
Adresse:	
Imprimé par:	
Date:	04.12.2023
Echelle:	1 : 5000

bles électriques à déterminer par sondages par vos soins.

Etabli sur la base des données cadastrales

Carte au 1:25'000 Source:Office fédéral de topographie contrat no. 5704001592